

B de Jean Louis né de jour en et du legitime mariage de  
 Jean Louis martin, et d'anne montutel ses pere et  
 Louis née de cette paroisse, a été baptisé par moy Curé  
 Martin Souffrigné le vingt neuf mai 1792, lequel a eu  
 pour parrain Jean Louis montutel son oncle qui a  
 déclaré ne sçavoir signer de le requie pour mataine  
 Marie Anouille martin sa tante qui ainsi que  
 le pere présent a signé avec nous  
 Marie Francoise martin Jean Louis martin  
 Rogee Curé Dautheuil

A de Le mardi dix septieme jour de juillet 1792, après la  
 publication des bans du futur mariage entre  
 Jean - Jean Bigot journalier fils majeur de Thomas Bigot  
 Bigot et de Marie Anouille Gagnon ses pere et mere de la  
 paroisse de Malvestable d'une part, et Anne Bourdier  
 et Anne fille aînée majeure de Pierre Bourdier Bourdager  
 Bourdier et de Genevieve Anouille ses pere et mere de cette  
 paroisse d'autre part. Huitte aux prières de nos  
 messes paroissiales tant en cette église qu'en celle  
 de Malvestable par trois jours de dimanche  
 consécutifs en tous de droit sans qu'il se soit  
 trouvé aucun empêchement soit au canonique  
 comme il nous la aussi apparu par le certificat  
 du sieur Curé de Malvestable en date du quinze  
 du présent mois signé Marcie Curé de Malvestable  
 Les srs Charles lesobrées le jourd'hui, je soussigné

Curé de cette paroisse ai reçu des susdites parties  
 leur consentement mutuel de mariage, et leur ai  
 donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies  
 prescrites par notre mehe sainte église catholique  
 apostolique et romaine, en présence du côté de l'époux  
 dea Thomas Bigot et Marguerite Gagnon ses pere  
 et mere, et Michel Bigot frère Marguerite Bigot  
 saur, Jean et Beno Malou pere et fils oncle et cousin  
 du côté de la pouse dea Pierre Bourdier pere  
 Alexandre, Genevieve, Claude, et Leonard Bourdier ses  
 frères, Nicolas Gergoux cousin, Jacques Anouille cousin  
 et Marin Durand tous parents et amis dont partie  
 a signé, les autres ayant déclaré ne le sçavoir  
 de le interpellés. Orléandre Bourdier  
 Claude Bourdier Leonard Bourdier  
 Pierrey Marie Cossy Jacques Cossy  
 Louis Cossy Marin Durand Rogee Curé  
 Dautheuil

m de Jacques mairbray Bourdager, age d'environ  
 jacques de cet âge muni des sacrements de pénitence et  
 et d'extreme onction, a été inhumé dans le chœur de  
 mairbray - l'église par moy Curé soussigné le 7e jour août 1792  
 en présence dea Charles Guillemin Gagnon beau pere  
 Jacques Colin Cousin, Marie Jeanne Enault Basine  
 et Michel Trouse, Nicolas Rogee et plusieurs autres  
 parents et amis dont partie a signé, les autres  
 ayant déclaré ne le sçavoir de le interpellés  
 Vouet Marie Jeanne Enault Rogee Curé Dautheuil  
 Trouse